

COMMUNE DE VALENCIENNES

Rue des Frères Danna

PA8 - PROGRAMME DES TRAVAUX

Projet de Lotissement
En 5 lots

GEXPEO
Géomètre-Expert D.P.L.G
53 Boulevard Pater
59300 VALENCIENNES
Tél : 03.27.46.16.62 Fax : 03.27.29.55.13
E mail : contact@gexpeo.com

EURL D'ARCHITECTURE
Fabien RIVIERRE
N° d'ordre S14436



I – GENERALITES

Le présent programme a pour objet la définition des travaux à réaliser pour la desserte d'un lotissement comprenant 4 lots (le 5^{ième} correspondant au futur domaine public) sur le territoire de la commune de Valenciennes.

II – VOIRIE D'ACCES

Le tracé de la voirie du lotissement est figuré sur le plan joint en annexe (PA8).

Accès depuis le giratoire avec une voirie de 5m00 de large.

Gabarit de la voirie suivant profils en travers figurant sur le plan PA5.

III – ASSAINISSEMENT

L'assainissement adopté sera de type séparatif.

Réseau d'eaux pluviales :

Le tamponnement des eaux pluviales issues des lots sera réalisé à la parcelle avec débit de fuite limité sur le réseau pluviale du Boulevard des Alliés.

Réseau d'eaux usées :

Les eaux usées ménagères et vannes seront collectées et dirigées par un collecteur de type Ø200 grès vers le réseau d'assainissement eaux usées existant Boulevard des Alliés. Chaque lot bénéficiera d'un branchement.

IV – EAU POTABLE

Les lots seront reliés au réseau existant Rue des Frères Danna.

Les fosses à compteur seront installées à la limite de propriété.

Le schéma général de desserte en eau potable figure sur le plan annexé au dossier (PA8).

V – ELECTRICITE

Le lotissement sera raccordé à partir des réseaux BT et HTA existant des Rues des Frères Danna et de la Longue Chasse.

Lot 2 => 630 kva

Lot 3 => 630 kva

Lot 4 => 250 kva

Lot 5 => 1000 kva

VI – GAZ

Les lots seront reliés au réseau existant Rue des Frères Danna.

VII – ECLAIRAGE PUBLIC

Eclairage public existant sur la Rue des Frères Danna

VIII – FRANCE TELECOM

Le lotissement sera raccordé au réseau existant par une infrastructure souterraine et par l'intermédiaire de chambres de branchement type LIT.

IX – CLASSEMENT DES EQUIPEMENTS COMMUNS

L'ensemble des équipements communs (voirie, réseaux, espaces verts) sera classé dans le domaine public communal lorsque les travaux seront achevés.

Fait à Valenciennes le 11 Février 2022

LE LOTISSEUR